

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. de Colmar - CFAU Alsace - BUT - Hygiène Sécurité Environnement - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T. de Colmar - CFAU Alsace - BUT - Hygiène Sécurité Environnement - en apprentissage (8114)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T. de Colmar - CFAU Alsace - BUT - Hygiène Sécurité Environnement - en apprentissage (8114)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	221	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques et techniques (en lien avec la formation)	Relevés de notes de 1ère et terminale (plus Baccalauréat et années d'études supérieures le cas échéant)	Essentiel
	Résultats en langues française et étrangères	Relevés de notes de 1ère et terminale (plus Baccalauréat et années d'études supérieures le cas échéant)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités de compréhension et de rédaction de documents	Bulletins - Fiche avenir	Très important
	Capacité à travailler en équipe	Bulletins - Fiche avenir - Activités et centres d'intérêt	Très important
	Acquisition de la démarche scientifique	Bulletins - Fiche avenir	Important
Savoir-être	Attitude face au travail du candidat	Bulletins - Fiche avenir	Très important
	Attitude envers les autres	Bulletins, Fiche avenir, Activités et centres d'intérêt	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation à intégrer la formation	Lettre de motivation	Essentiel
	Capacité à réussir dans la formation	Bulletins - Fiche avenir - Activités et centres d'intérêt	Essentiel
	Cohérence du projet	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implications dans des activités extrascolaires (associative, sportive, culturelle par exemple)	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Stages ou expériences déjà acquises	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les seuls critères éliminatoires sont ceux concernant le comportement de l'élève : fort manque d'assiduité, manque généralisé de travail et d'implication, dissipations récurrentes, manque de respect envers les camarades ou les enseignants.

La motivation pour l'alternance devra être mentionnée de manière explicite dans la lettre de motivation : à défaut, la candidature ne sera pas retenue.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des éléments demandés au candidat est pris en compte. Ils permettent d'évaluer la motivation et la capacité à réussir du candidat. Les critères utilisés sont décrits dans le tableau synoptique présenté plus loin dans le document.

Ces critères, évalués par les membres de la commission d'examen des vœux, sont utilisés pour réaliser un pré-classement. Ce dernier sert de base de discussion. Il est affiné lors de la réunion de la commission.

L'exigence en terme de résultats est modulée en fonction de l'adéquation entre la série du bac avec la formation demandée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour les futurs candidats :

- Fournir un travail soutenu dans toutes les matières. Les résultats et commentaires des professeurs de toutes les matières sont attentivement étudiés par les évaluateurs
- Soigner particulièrement la lettre de motivation car elle est trop souvent générique. Elle doit être personnalisée et argumentée. Elle doit permettre de saisir vos motivations personnelles pour le domaine de la formation.
- Nous vous encourageons à décrire vos expériences et activités extra-scolaire dans les rubriques dédiées

Pour les candidats déjà en études supérieures : expliquer précisément le choix du changement de filière et fournir des éléments attestant des études en cours (relevés de notes).

Pour les candidats en reprise d'études : expliquer précisément le choix du changement de filière et expliquer votre parcours. L'absence d'informations peut être préjudiciable à la bonne compréhension de la situation du candidat.

Signature :

Doriane Drouhin,

Directeur de l'établissement I.U.T. de Colmar -
CFAU Alsace